

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Congé sans traitement

Le Syndicat de l'enseignement de la région de Laval dénonce la décision du Centre de services scolaire de Laval à l'effet de refuser les congés

Laval, le 27 avril 2021 – Les médias rapportent régulièrement des situations démontrant les lacunes du système éducatif québécois et les problèmes rencontrés par le personnel enseignant dans leur travail quotidien.

La complexité et les exigences de la tâche des enseignantes et des enseignants ne cessent de croître et la situation pandémique n'a fait qu'exacerber ces difficultés. De plus, les demandes des employeurs et des parents se multiplient malheureusement à toute heure du jour.

Afin de s'accorder un peu de temps pour la conciliation famille-travail ou pour des raisons de santé, plusieurs enseignantes et enseignants demandent une diminution de tâche. Or le Centre de services scolaire de Laval (CSSL) vient de refuser pratiquement toutes les demandes de renouvellement de congés sans traitement, partiel ou total, par manque de personnel et des difficultés de recrutement.

Le Syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL) dénonce cette décision de l'employeur et réclame qu'elle soit révisée. Le syndicat estime que cette nouvelle position n'aura qu'un effet temporaire. « Plusieurs enseignantes et enseignants expriment candidement qu'ils ont le sentiment qu'ils ne pourront suffire à la tâche et se dirigeront vers un arrêt de travail pour invalidité. » rapporte Guy Bellemare, président du SERL.

Selon le SERL, les données disponibles appuient ce sentiment puisque le nombre d'enseignantes et d'enseignants en invalidité pour une longue durée a bondi de près de 55 % depuis 10 ans.

« D'autres seront confrontés à un choix déchirant », explique monsieur Bellemare, « car plusieurs se questionnent sur leur orientation professionnelle. »

Il rappelle que la profession enseignante en est une à prédominance féminine et que pendant la crise de la COVID, les femmes ont subi un plus grand impact, comme le rapporte l'étude produite par l'*Institut de recherche et d'informations socioéconomiques* (IRIS).

[\[https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Femmes_et_crisis_WEB.pdf\]](https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Femmes_et_crisis_WEB.pdf)

Le SERL juge donc que ces congés sont non seulement utiles au personnel enseignant qui le demande, mais aussi aux élèves et au CSSL.

Le SERL représente près de 5 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes sur le territoire de Laval.

- 30 -

Source : Syndicat de l'enseignement de la région de Laval
Renseignements : Monsieur Guy Bellemare, président
Téléphone : 514 475-0577